

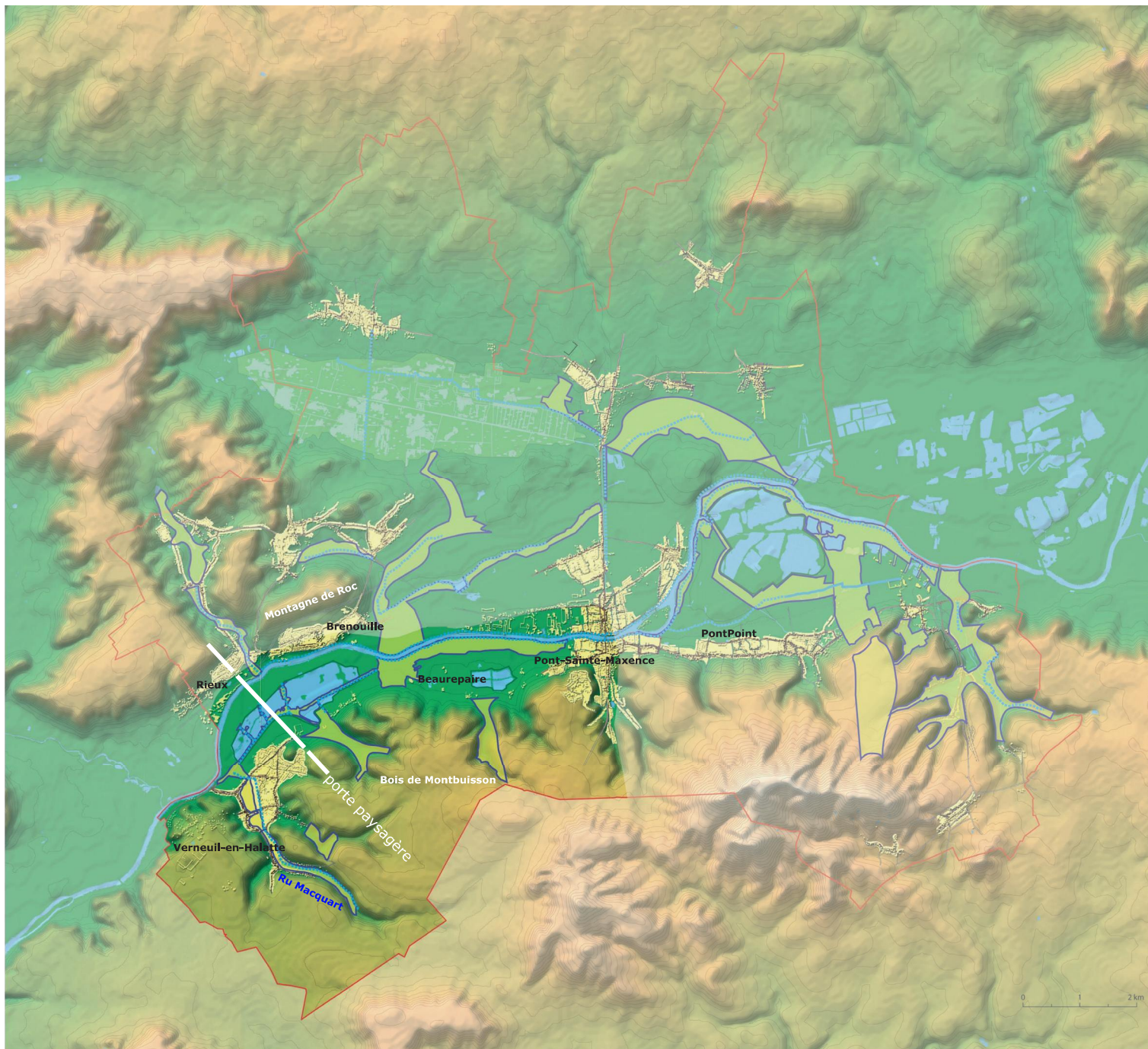
V. PRÉSENTATION DES ACTIONS PAR SECTEUR

CONTINUITÉ OUEST RIVE GAUCHE, de Verneuil-en-Halatte à Pont-Sainte-Maxence

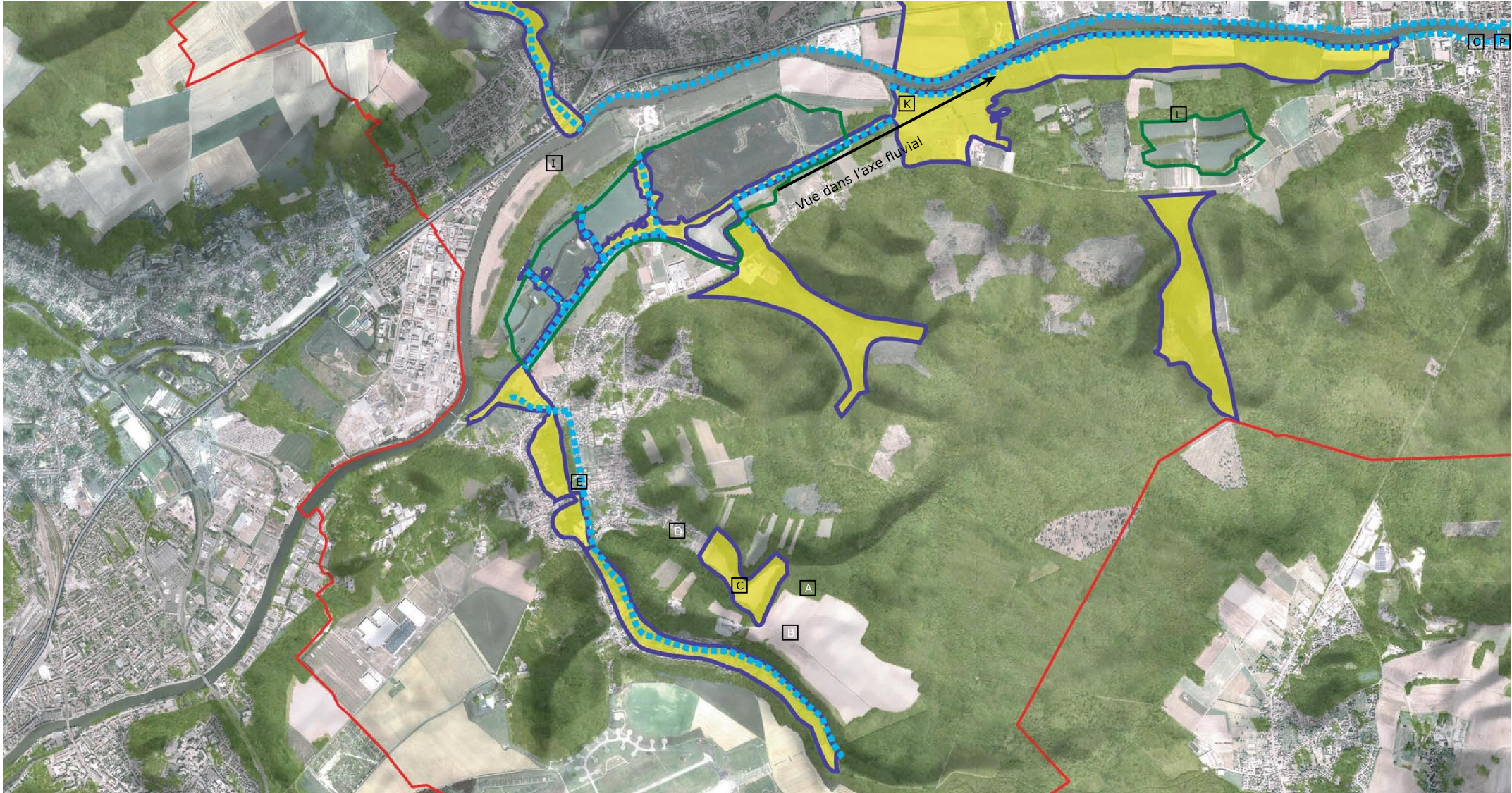
INSCRIPTION DANS LE PAYSAGE

Au sortir du paysage resserré du val-lon, le champ visuel s'élargit dans l'axe de la porte paysagère pour le territoire de la CCPOH, porte constituée par les deux reliefs se faisant face : le coteau de Plaisance et le Massif d'Halatte.

En recul par rapport au pied de coteau qu'épouse la RD120, la trajectoire de cette continuité de paysages permet de saisir du profil en contre-jour du massif forestier jusqu'à sa crête, de s'imprégner de l'identité paysagère spécifique de la vallée de l'Oise que sont les étangs de Verneuil pour suivre enfin l'eau vive et argentée du cours de l'Oise, axe fluvial dynamique, acteur principal dans les processus de formation et mobilité du paysage.



JALONNEMENT



Une succession de paysages de grande variété et richesse :
 Univers de la haute futaie patrimoniale d'Halatte
 Anses cultivées ourlées par les courbes des lisières, fenêtres ouvertes sur le ciel : Les Grouettes, les Fronces, la clairière des carrières, l'horizon du plateau.
 Le paysage de fond de vallon, intimiste et pittoresque, image ancestrale d'un paysage sorti de l'histoire.
 La structure urbaine patrimoniale du tour de ville et du château d'Androuet du Cerceau qui surplombe à flanc de coteau le creuset du vallon
 Le paysage rescapé de l'ancienne exploitation de gravière qui conjugue sensation d'abandon et beauté d'un milieu naturel et ornithologique qui reprend ses droits . Paysage miraculé dans la proximité urbaine de Creil.
 Paysage hydraulique et passage sur la levée d'un ancien chemin d'exploitation de gravières,

perspectives de pièces d'eau qui semblent converger pour le promeneur vers l'Oise lointaine.
 Ouvertures paysagères croisées où les champs visuels laissent voir une stratification des paysages des deux rives, le coteau escarpé d'Halatte, les villages en terrasse de la rive droite regardant jusqu'à la Montagne de Roc.
 Conjonction du corridor écologique et de cet enchaînement de paysages bordé et en quelque sorte tenu par la lisière du domaine de Beaurepaire .
 Paysage de vallons dont le vallon de Montbuisson, antichambres de la forêt domaniale
 Langue de terres cultivées des bords de l'Oise, paysage un peu aux confins du monde.
 Paysage de berges péri-urbaines, mixant jardins familiaux et divers équipements tournant le dos à la rivière et zone industrielle
 Paysage de berges urbaines : quai de l'Oise balcon sur le paysage fluvial où se croisent les péniches venues d'ailleurs.



A Forêt d'halatte



B Les Fronces



C Les Grouettes



D Les Grouettes



E Ru. Macquart à Verneuil



F Verneuil en Halatte



G



H



I



J



K



L



M



N Jardins familiaux

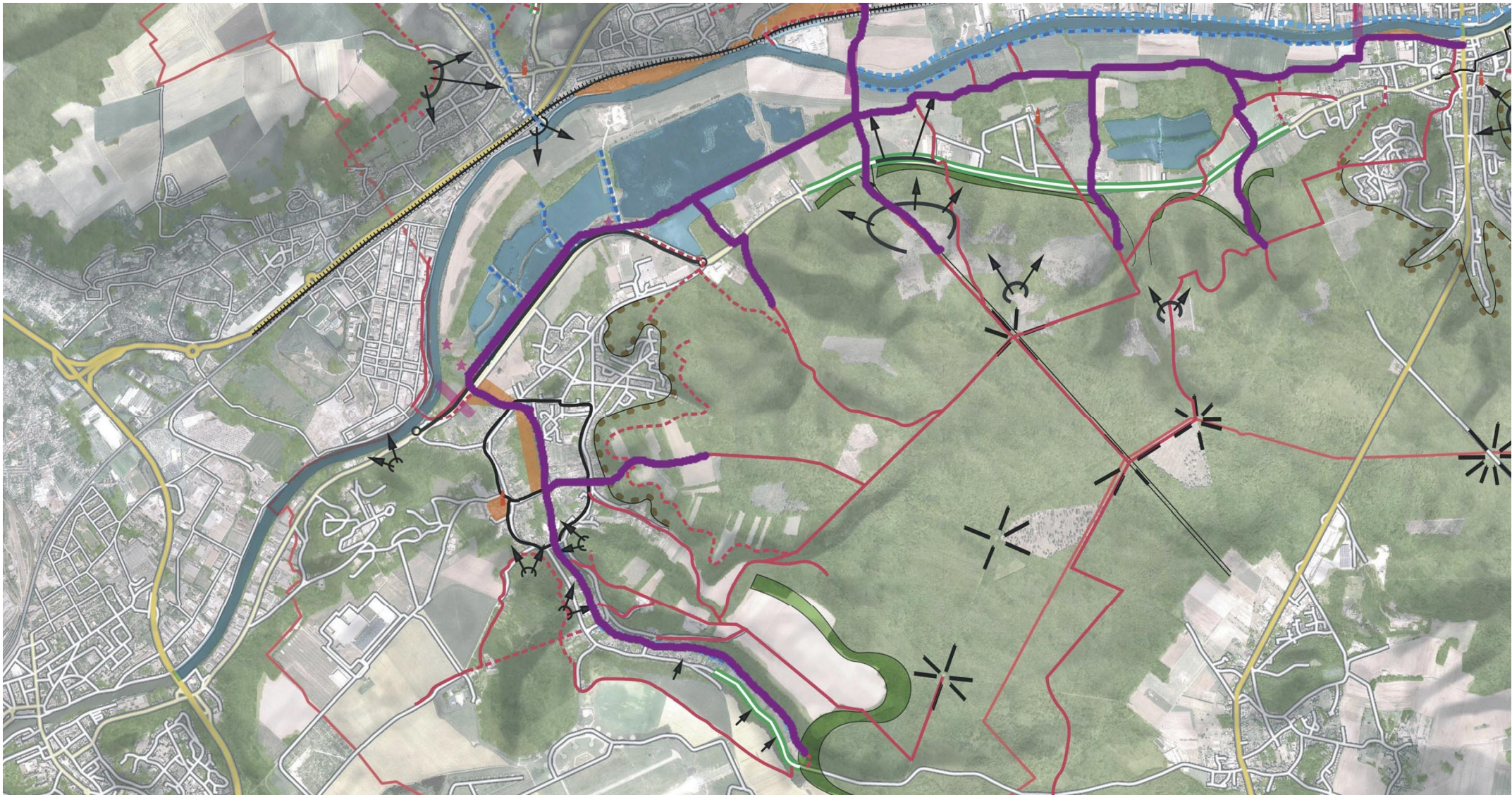


O Rives sud-ouest de l'oise à Pont-sainte-Maxence



P Rives sud de l'oise à Pont-sainte-Maxence

CHEMINEMENTS

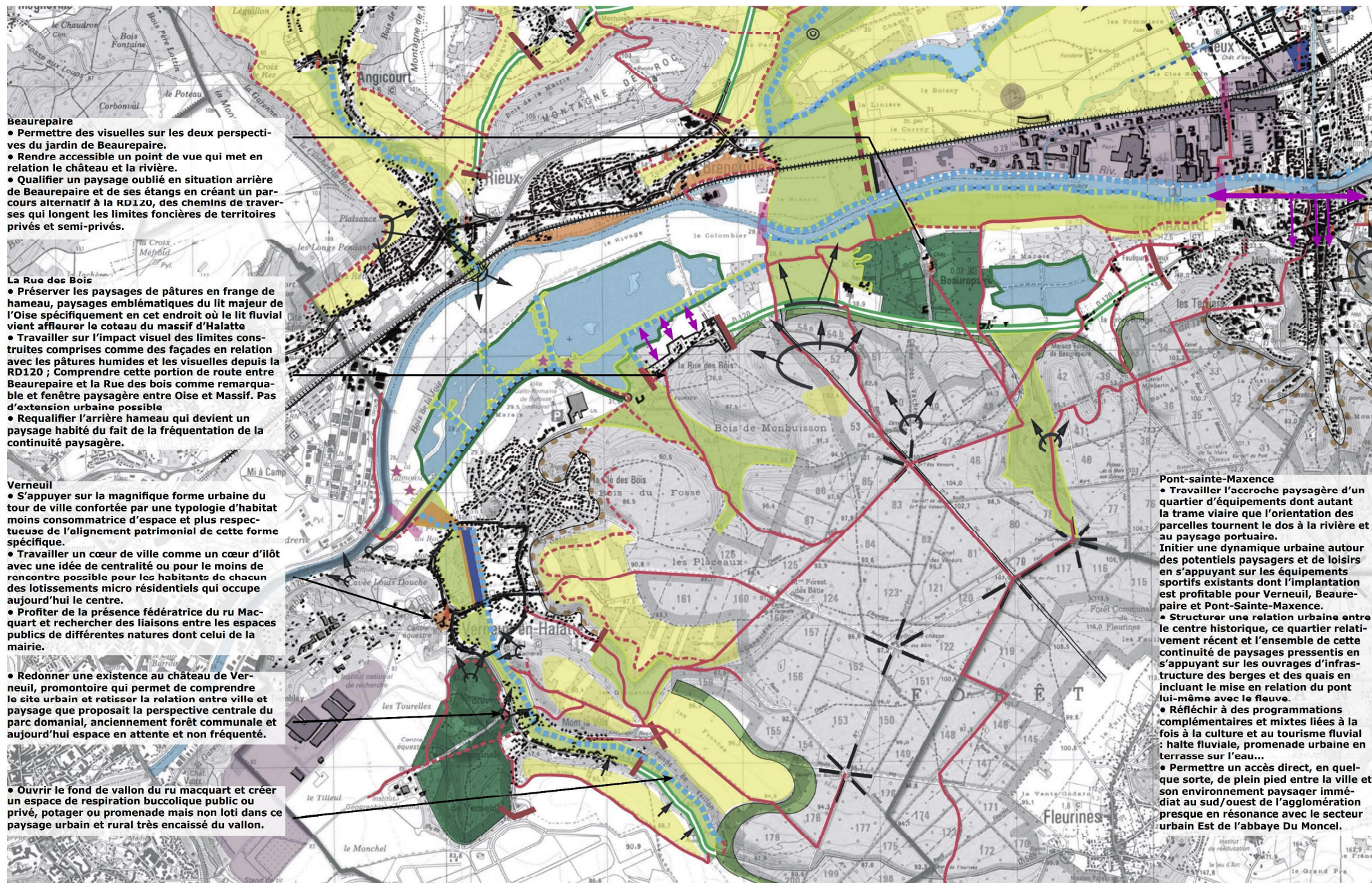


Le maillage des cheminements dans ce paysage de vallée est porté par le motif de l'eau. Le cheminement principal, sillon conducteur de cette continuité de paysages est ramifié par un ensemble de chemins de traverse assurant les liaisons avec la forêt domaniale et des continuités de promenades entre les allées forestières, les chemins d'exploitation et chemins de berge. Installer un réseau de promenades qui donne à voir les paysages redonne sens et usages à des fractions de paysages entredeux (paysage arrière de Beaurepaire, château et étangs, paysages en attente de destination comme les étangs de Verneuil, paysages désaffectés comme les carrières, paysages étanches les uns aux autres comme les lotissements et la forêt.

Les potentialités de promenades sont démultipliées :
-à une échelle touristique (la piste européenne, les berges de l'Oise, les chemins de grandes randonnées
-à une échelle de voisinage, du fait de la ramification des cheminements autour de Pont-Sainte-Maxence, La promenade, sans prendre sa voiture depuis Verneuil jusqu'au Marais de Sacy , Le grand-Fresnoy ou Villette devient possible autant que des déplacements plus quotidiens vers les services de la ville centre ou inversement selon les opportunités.

FORMES CONSTRUITES

Ce maillage de cheminements pressenti engendre des dynamiques paysagères qui mettent en relation étroite les formes habitées dans leur paysage de proximité : orientation des bâtiments et intelligence des espaces publics en relation avec la topographie, mise à profit des points de vue et percées visuelles, continuité du réseau viaire urbain avec les cheminements de campagne, pérenniser des usages d'agriculture domestique en fond de vallon, retravailler l'arrière lotissement au contact de la lisière boisée, organiser des liaisons entre plateaux alentours.



Beaurepaire

- Permettre des visuelles sur les deux perspectives du jardin de Beaurepaire.
- Rendre accessible un point de vue qui met en relation le château et la rivière.
- Qualifier un paysage oublié en situation arrière de Beaurepaire et de ses étangs en créant un parcours alternatif à la RD120, des chemins de traverses qui longent les limites foncières de territoires privés et semi-privés.

La Rue des Bois

- Préserver les paysages de pâtures en frange de hameau, paysages emblématiques du lit majeur de l'Oise spécifiquement en cet endroit où le lit fluvial vient affleurer le coteau du massif d'Halatte
- Travailler sur l'impact visuel des limites construites comprises comme des façades en relation avec les pâtures humides et les visuelles depuis la RD120 ; Comprendre cette portion de route entre Beaurepaire et la Rue des bois comme remarquable et fenêtre paysagère entre Oise et Massif. Pas d'extension urbaine possible
- Requalifier l'arrière hameau qui devient un paysage habité du fait de la fréquentation de la continuité paysagère.

Verneuil

- S'appuyer sur la magnifique forme urbaine du tour de ville confortée par une typologie d'habitat moins consommatrice d'espace et plus respectueuse de l'alignement patrimonial de cette forme spécifique.
- Travailler un cœur de ville comme un cœur d'îlot avec une idée de centralité ou pour le moins de rencontre possible pour les habitants de chacun des lotissements micro résidentiels qui occupent aujourd'hui le centre.
- Profiter de la présence fédératrice du ru Macquart et rechercher des liaisons entre les espaces publics de différentes natures dont celui de la mairie.

- Redonner une existence au château de Verneuil, promontoire qui permet de comprendre le site urbain et retisser la relation entre ville et paysage que proposait la perspective centrale du parc domanial, anciennement forêt communale et aujourd'hui espace en attente et non fréquenté.

- Ouvrir le fond de vallon du ru macquart et créer un espace de respiration bucolique public ou privé, potager ou promenade mais non loti dans ce paysage urbain et rural très encaissé du vallon.

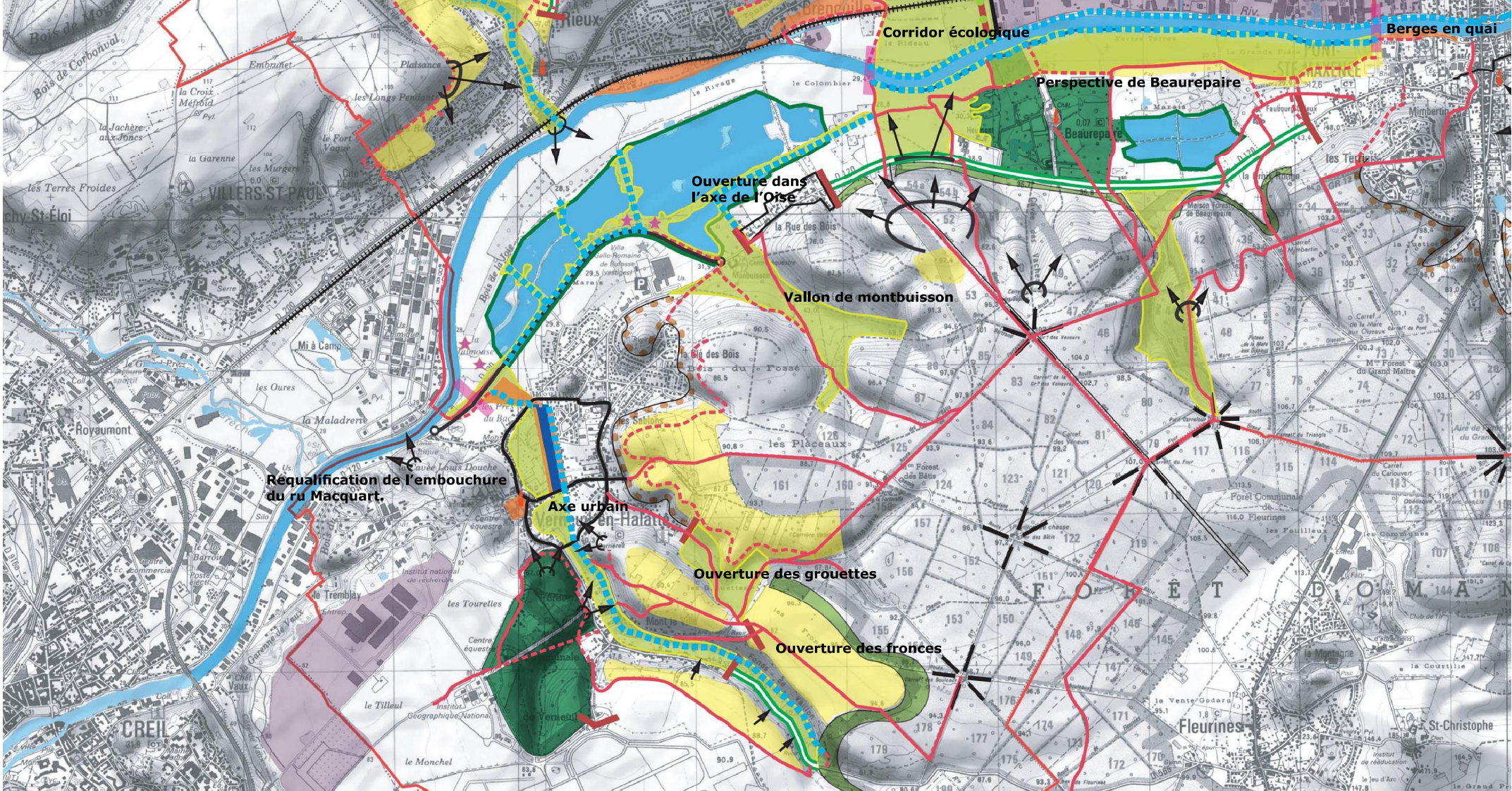
Pont-sainte-Maxence

- Travailler l'accroche paysagère d'un quartier d'équipements dont autant la trame viaire que l'orientation des parcelles tournent le dos à la rivière et au paysage portuaire.
- Initier une dynamique urbaine autour des potentiels paysagers et de loisirs en s'appuyant sur les équipements sportifs existants dont l'implantation est profitable pour Verneuil, Beaurepaire et Pont-Sainte-Maxence.
- Structurer une relation urbaine entre le centre historique, ce quartier relativement récent et l'ensemble de cette continuité de paysages pressentis en s'appuyant sur les ouvrages d'infrastructure des berges et des quais en incluant le mise en relation du pont lui-même avec le fleuve.
- Réfléchir à des programmations complémentaires et mixtes liées à la fois à la culture et au tourisme fluvial : halte fluviale, promenade urbaine en terrasse sur l'eau...
- Permettre un accès direct, en quelque sorte, de plein pied entre la ville et son environnement paysager immédiat au sud/ouest de l'agglomération presque en résonance avec le secteur urbain Est de l'abbaye Du Moncel.

PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGEES DANS LE SECTEUR

Enjeux :

- Paysage perçu non pas comme une addition de paysages visitables mais comme un ensemble Paysage mettant en évidence des richesses et variétés de paysage, condition d'un développement touristique
- Fédérer les espaces culturels et patrimoniaux
- Alternatives à la voiture, développement durable, faciliter les usages quotidiens, absorber une part non négligeable des circulations de voisinage.



- Ouvrir les fonds de vallons, ru Macquart, vallon de Montbuisson.
- Préserver les fenêtres paysagères, pâtures entre Oise et RD 120.
- Contraindre les extensions urbaines qui constituent des entraves dans des enchaînements de paysages remarquables, corridor écologique, vallon de Montbuisson
- S'orienter vers une typologie de l'habitat moins consommatrice d'espace et une densification des îlots urbains existants, une confortation des fronts de ville avec des modes opératoires contextuels, axe urbain en cœur d'îlot, frange de ville sud.
- Préserver et conforter les grandes perspectives paysagères et ouvertures cultivées, nord du château et étangs de Beaurepaire, les Fronces.
- Conforter le parcellaire maraîcher et ou, de proximité en frange de ville, ru Macquart.
- Tisser un maillage de cheminements structurant des connections entre le réseau viaire, les chemins d'exploitations et les allées forestières de l'espace public urbain aux motifs paysagers alentours, trame urbaine de Verneuil, allées forestières.
- Entretien des chemins existants et les continuer par des chemins créés indispensables à la connexion d'un ensemble circulations alternatives, chemins de traverses entre massif et Oise.
- organiser de manière pondérée et raisonnée, l'accessibilité à des pans entiers de paysages occultés, étangs de Verneuil, paysage situé au nord du château et des étangs de Beaurepaire, carrières de Verneuil.
- Initier des liens entre unités habitées d'une part et une relation entre la forme urbaine et le paysage d'autre part : berges ouest de Pont-Sainte-Maxence, continuité paysagère de Verneuil à Pont-Sainte-Maxence.

Les points durs :

- Hypothèse de franchissement de la RD120 et requalification de l'embouchure du ru Macquart.
- Hypothèse de franchissement de l'Oise entre Brenouille et Beaurepaire.
- Entretien des cheminements qui doit être évalué en fonction des équilibres financiers des outils touristiques à mettre en place.
- Maintien de l'agriculture et pérennisation des exploitations.

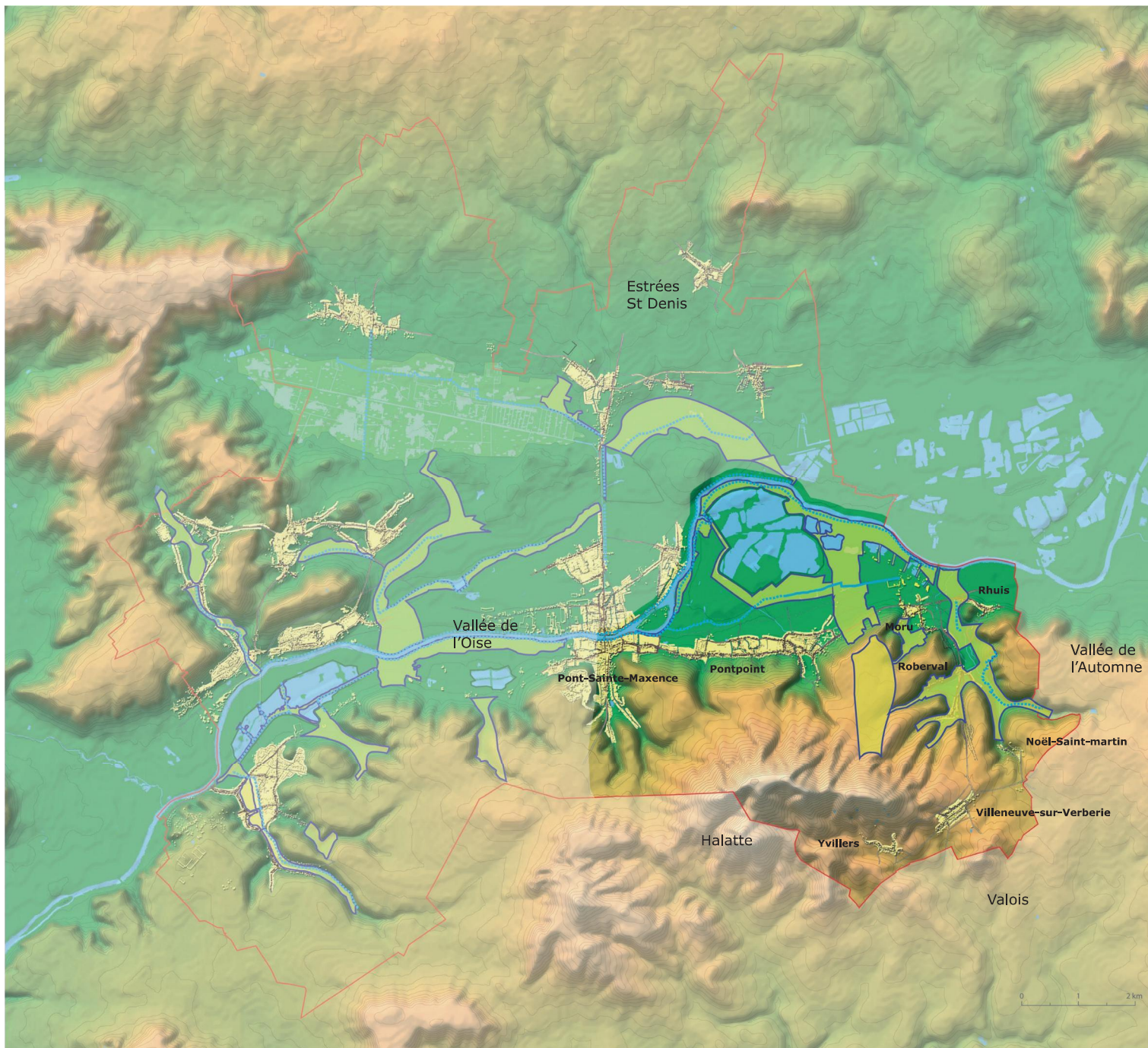
CONTINUITÉ EST RIVE GAUCHE, de Villeneuve-sur-verberie à Pont-Sainte-Maxence : vallon de Roberval , Moru, Rhuis, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence

INSCRIPTION DANS LE PAYSAGE

Cette continuité de paysages à l'est du territoire prend sa naissance à la lisière d'Halatte en ce point de bascule paysagère entre le plateau de Valois et la vallée de l'Oise,. Une double trajectoire épousant le fond de vallon de Roberval et l'enchaînement de perspectives cultivées en contrefort du massif, pour ensuite cercler la boucle de Pontpoint en longeant l'Oise jusqu'à l'Abbaye Dumoncel à Pont-Sainte-maxence.

Cet enchaînement de paysages cultivés ourlés par la belle lisière sinusoïde des versants Est du Massif d'Halatte,offrent des vues lointaines sur l'ensemble du territoire mettant en relation visuelle Plaine d'Estrée et plateau du Valois, reliefs façonnés par l'Oise et à la fois, extrémité est du massif avant la vallée de l'Automne. Depuis les berges de l'Oise au cœur de la boucle de Pontpoint , l'amplitude visuelle sur le massif et son coteau mouvementé et innervé de nombreux vallons tels des commissures qui sculptent son relief permet d'apprécier l'assise géographique du paysage. La trajectoire de cette continuité de paysages emprunte le paysage resserré du vallon de Roberval qui est un motif fondateur et particulièrement attachant qui participe de la structure de l'eau .

Les étangs de la boucle de Pontpoint sont des éléments marquants de l'identité paysagère spécifique de la vallée de l'Oise, dont le lit majeur très récemment encore occupé par de nombreuses carrières sont aujourd'hui une opportunité de régénération d'espace naturels potentiellement remarquables.



JALONNEMENT

Une succession de paysages de grande variété et richesse : Univers de la haute futaie patrimoniale d'Halatte avec, en retrait par rapport à la lisière un bord de massif ponctué de points de vue Paysages particulièrement chaloupé des contreforts d'Halatte , planimétrie ondoyante des surfaces cultivées innervée de chemins creux et des commissures des vallons de Roberval dissimulés dans la topographie. Grande échelle de perception paysagère à ciel ouvert en opposition au paysage des fonds de vallon d'échelle plus miniature, espaces protégés et habités de longue date. Coulée d'espaces cultivés et landes , continuité de paysage abrité qui depuis Noël-Saint-Martin serpente le long du ru pour rejoindre l'Oise en détournant joliment la butte de Rhuis, sentinelle de l'ensemble.

Belle présence du château « composition de fond de vallon » dont le parc ordonné en jardin regroupe plusieurs composantes présence de l'eau et vision des horizons.

Ensembles de cavées, clairière détournée par de hautes lisières, chambre de verdure.

Paysage hydraulique de la plaine fluviale stratifié en séquences, découpage parcellaire du paysage cultivé de bord de ville en terrasse sur le lit de l'Oise, paysage anciennement exploité, agencé comme un jeu aléatoire de surfaces d'eau, paysage des langues de terre cultivées des bords de l'oise, paysage de berges buissonnières puis urbaines en contrebas de l'Abbaye Du moncel, quai de l'oise et espaces publics connexes.

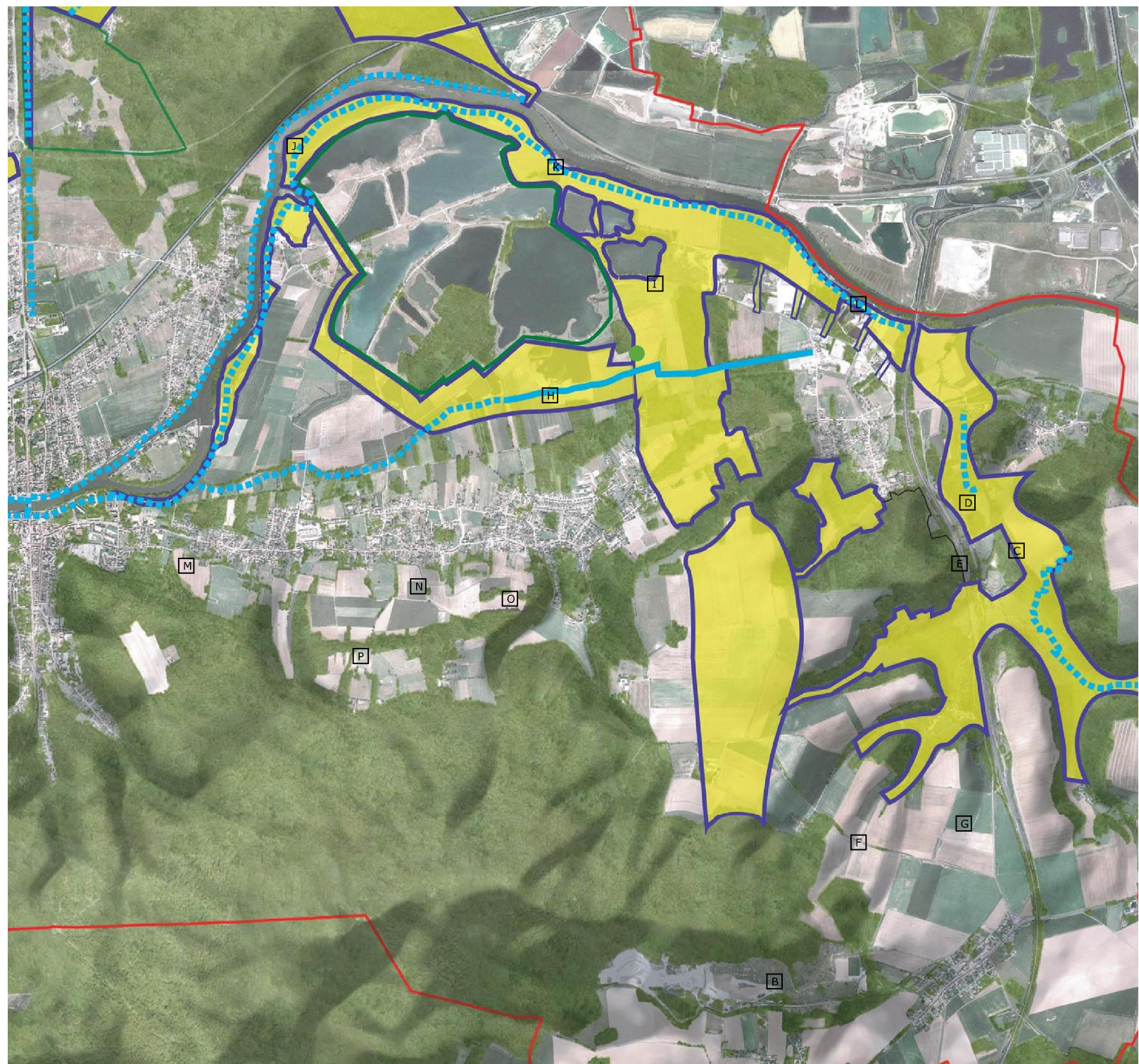
Paysage urbain interne à la trame de la ville fortifiée



Coteau de Ponpoint et massif d'Halatte



Les berges à hauteur de l'Abbaye du Moncel





A



B Lisière du massif d'Halatte, vue depuis les hauteurs d'Yvillers



C Cavée de Carieuse



D Jardins du chateau de Roberval



E Viaduc de Roberval



F Chemin creux au nord de Villeneuve



G



H Vue vers les Hautes Lanternes depuis le Bois Pinson



I Percée paysagère entre la Folie Roffiac et le Bois Pinson



J Bords de l'oise à proximité de l'évêché



K



L

Rive nord de l'Oise depuis la zone d'activité de Moru



M



N



O

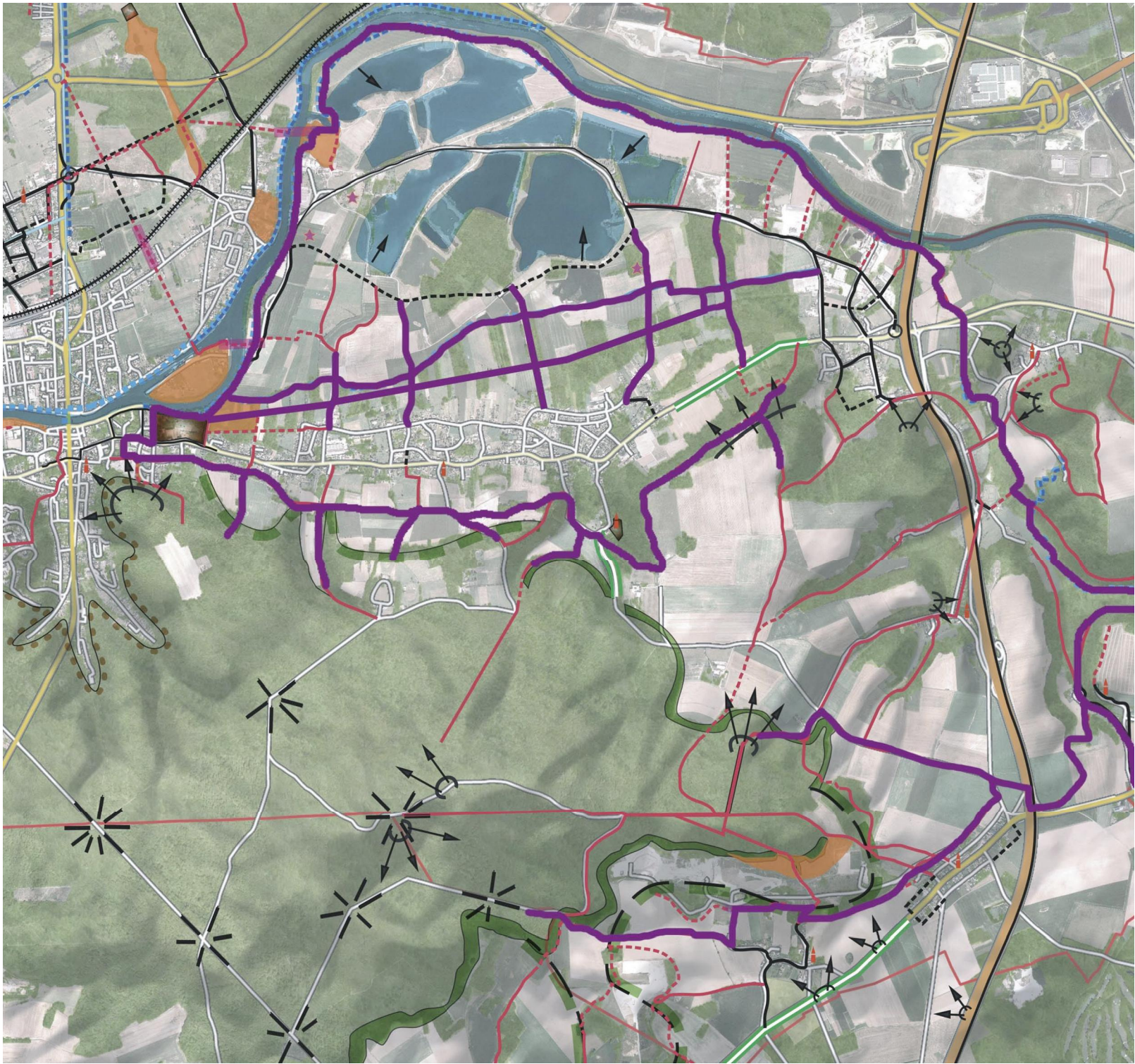


P

CHEMINEMENTS

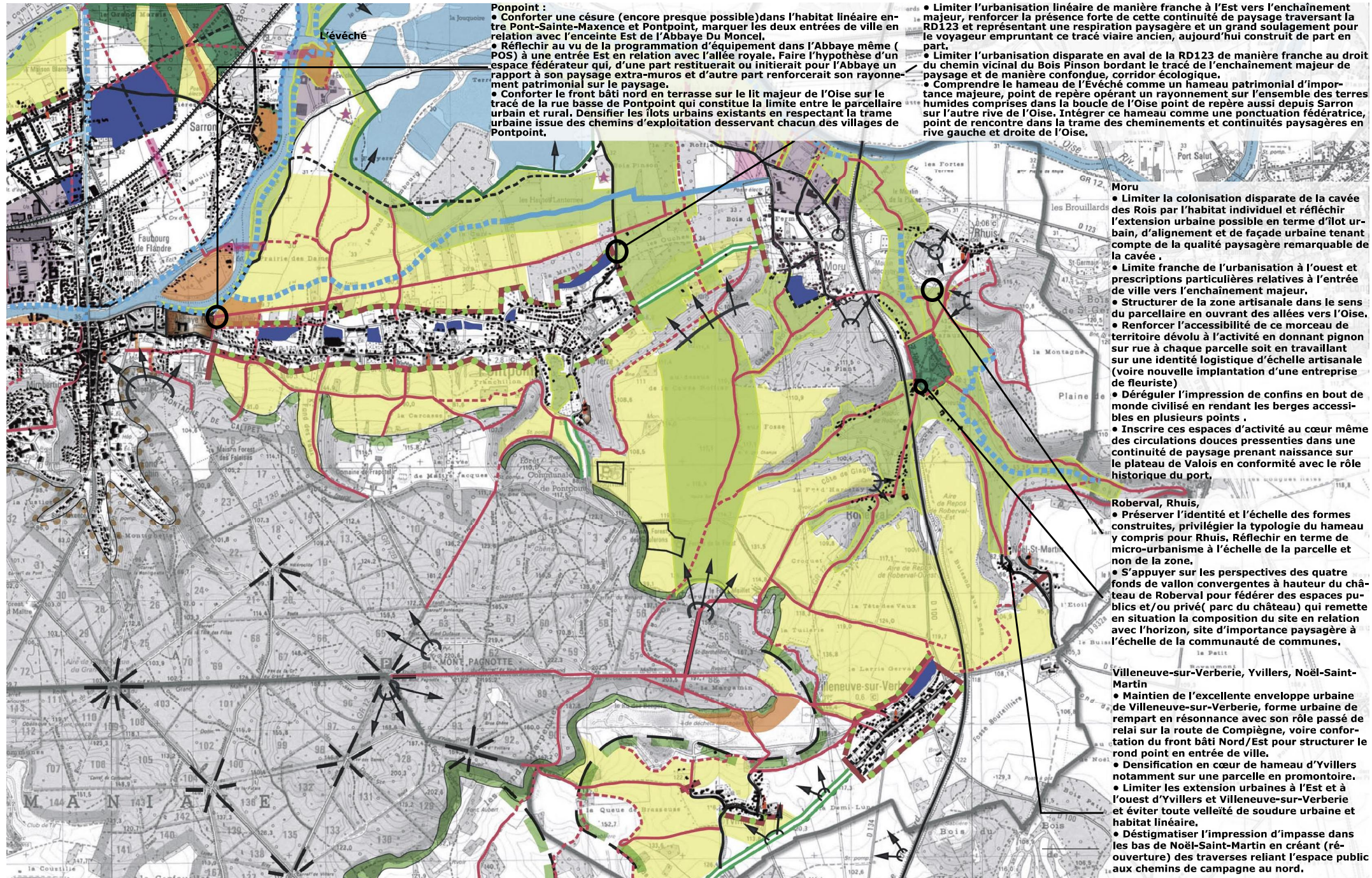
Le maillage des cheminements dans ce paysage de vallée est porté par le motif de l'eau. Les sentes de fond de vallon, connectées aux chemins d'exploitation de bord de plateau proposant des points de vue sur le val, les promenades en tangences des lisières boisées ramifiées aux allées forestières, les chemins d'exploitation agricoles et affectés aux gravières aux chemins de berge, constituent un réseau de traverses mettant en relation les différentes composantes du paysage autant que les différentes unités habitées. Ce réseau viarie traverse une large palette de paysages : paysages aériens du plateau cultivé, les diverses chambres de verdure et cavées lovées dans les fonds de vallon, les flancs de coteau, la plaine humide presque à portée de main de la forêt domaniale. Dans cet ensemble, la rue basse et la rue haute de Pontpoint, l'allée royale de l'Abbaye Du Moncel sont des lignes directrices (ligne du pied de coteau et terrasse délimitant le lit majeur de l'Oise) attestent de la cohérence du maillage viarie avec le relief naturel. Les terres cultivées irriguées par le ru Traxin ne sont plus dès lors un arrière de ville entre deux paysages mais une ouverture paysagère avec en fond de perspective la mairie de Pont-Sainte-Maxence. Le réseau secondaire en marge des axes de circulations donnent à voir des paysages et redonnent sens et usages à des fractions de paysages. De même, la lisière sud du massif d'Halatte au nord de Villeneuve-sur-Verberie permet une promenade en balcon sur tout le plateau valois et pourquoi pas sur le paysage insolite de la carrière de sable.

Les potentialités de promenades sont démultipliées à une échelle touristique (la piste européenne, les berges de l'Oise, les chemins de grandes randonnées) mais aussi à une échelle de voisinage, du fait de la ramification des cheminements autour de Pont-Sainte-Maxence. La promenade, sans prendre sa voiture depuis ou Villeneuve-sur-Verberie jusqu'au Marais de Sacy, Le grand-Fresnoy ou Villette devient possible autant que des déplacements plus quotidiens vers les services de la ville centre ou inversement selon les opportunités. Ces deux échelles, touristique et de voisinage nous font considérer les berges comme une séquence majeure dans le réseau des cheminements « en boucle » et en conséquence à penser les paysages semi-privatisés affectés au loisirs en recul par rapport au cours de l'eau. Faire l'hypothèse de préservation d'un étang à usage commercial.



FORMES CONSTRUITES

Ce maillage de cheminements pressenti engendre des dynamiques paysagères qui mettent en relation étroite les formes habitées dans leur paysage de proximité : orientation des bâtiments et intelligence des espaces publics en relation avec la topographie, mise à profit des points de vue et percées visuelles, continuité du réseau viaire urbain avec les cheminements de campagne, pérenniser des usages d'agriculture domestique en fond de vallon, retravailler l'arrière lotissement au contact de la lisière boisée, organiser des liaisons entre plateaux alentours.



Pontpoint :

- Conforter une césure (encore presque possible) dans l'habitat linéaire entre Pont-Sainte-Maxence et Pontpoint, marquer les deux entrées de ville en relation avec l'enceinte Est de l'Abbaye Du Moncel.
- Réfléchir au vu de la programmation d'équipement dans l'Abbaye même (POS) à une entrée Est en relation avec l'allée royale. Faire l'hypothèse d'un espace fédérateur qui, d'une part restituerait ou initierait pour l'Abbaye un rapport à son paysage extra-muros et d'autre part renforcerait son rayonnement patrimonial sur le paysage.
- Conforter le front bâti nord en terrasse sur le lit majeur de l'Oise sur le tracé de la rue basse de Pontpoint qui constitue la limite entre le parcellaire urbain et rural. Densifier les îlots urbains existants en respectant la trame urbaine issue des chemins d'exploitation desservant chacun des villages de Pontpoint.

- Limiter l'urbanisation linéaire de manière franche à l'Est vers l'enchaînement majeur, renforcer la présence forte de cette continuité de paysage traversant la RD123 et représentant une respiration paysagère et un grand soulagement pour le voyageur empruntant ce tracé viaire ancien, aujourd'hui grand pour en part.
- Limiter l'urbanisation disparate en aval de la RD123 de manière franche au droit du chemin vicinal du Bois Pinson bordant le tracé de l'enchaînement majeur de paysage et de manière confongue, corridor écologique.
- Comprendre le hameau de l'Évêché comme un hameau patrimonial d'importance majeure, point de repère opérant un rayonnement sur l'ensemble des terres humides comprises dans la bouche de l'Oise, point de repère aussi depuis Sarron sur l'autre rive de l'Oise. Intégrer ce hameau comme une ponctuation fédératrice, point de rencontre dans la trame des cheminements et continuités paysagères en rive gauche et droite de l'Oise.

Moru

- Limiter la colonisation disparate de la cavée des Rois par l'habitat individuel et réfléchir l'extension urbaine possible en terme d'îlot urbain, d'alignement et de façade urbaine tenant compte de la qualité paysagère remarquable de la cavée.
- Limite franche de l'urbanisation à l'ouest et prescriptions particulières relatives à l'entrée de ville vers l'enchaînement majeur.
- Structurer de la zone artisanale dans le sens du parcellaire en ouvrant des allées vers l'Oise.
- Renforcer l'accessibilité de ce morceau de territoire dévolu à l'activité en donnant pignon sur rue à chaque parcelle soit en travaillant sur une identité logistique d'échelle artisanale (voire nouvelle implantation d'une entreprise de fleuriste)
- Déréguler l'impression de confins en bout de monde civilisé en rendant les berges accessibles en plusieurs points.
- Inscrire ces espaces d'activité au cœur même des circulations douces pressenties dans une continuité de paysage prenant naissance sur le plateau de Valois en conformité avec le rôle historique du port.

Roberval, Rhuis,

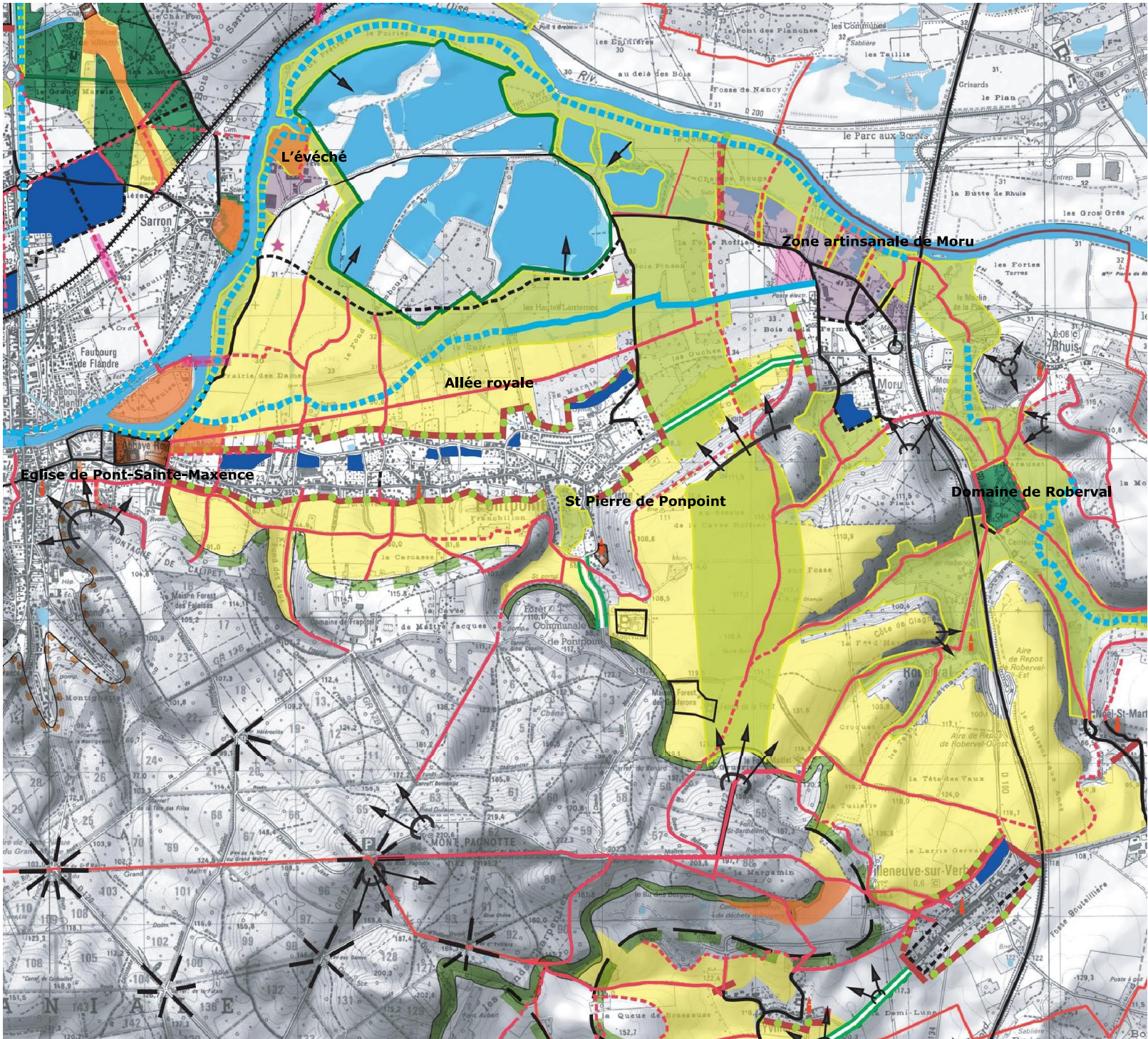
- Préserver l'identité et l'échelle des formes construites, privilégier la typologie du hameau y compris pour Rhuis. Réfléchir en terme de micro-urbanisme à l'échelle de la parcelle et non de la zone.
- S'appuyer sur les perspectives des quatre fonds de vallon convergentes à hauteur du plateau de Roberval pour fédérer des espaces publics et/ou privé (parc du château) qui remette en situation la composition du site en relation avec l'horizon, site d'importance paysagère à l'échelle de la communauté de communes.

Villeneuve-sur-Verberie, Yvillers, Noël-Saint-Martin

- Maintien de l'excellente enveloppe urbaine de Villeneuve-sur-Verberie, forme urbaine de repart en résonance avec son rôle passé de relai sur la route de Compiègne, voire conformation du front bâti Nord/Est pour structurer le rond point en entrée de ville.
- Densification en cœur de hameau d'Yvillers notamment sur une parcelle en promontoire.
- Limiter les extensions urbaines à l'Est et à l'ouest d'Yvillers et Villeneuve-sur-Verberie et éviter toute velleité de soudure urbaine et habitat linéaire.
- Désigmatiser l'impression d'impasse dans les bas de Noël-Saint-Martin en créant (réouverture) des traverses reliant l'espace public aux chemins de campagne au nord.

PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGEES DANS LE SECTEUR

- Enjeux :
- Paysage perçu non pas comme une addition de paysages visitables mais comme un ensemble Paysage mettant en évidence des richesses et variétés de paysage, condition d'un développement touristique
 - Fédérer les espaces culturels et patrimoniaux
 - Alternatives à la voiture, développement durable, faciliter les usages quotidiens, absorber une part non négligeable des circulations de voisinage.



- Création d'un fond de vallon cultivé donnant priorité à l'élevage depuis Rhuis jusqu'à Noël-Saint-Martin le long du ru , opportunité d'une promenade jusqu'à l'Oise (mise en relation du vallon et de la rivière :défrichements ponctuels dans toute la partie sud, gestions des sous bois dégagés et/ou élévation des couronnes aux abords du ruisseau, cheminement compatible avec les usages et mettant en lumière les ouvertures cultivées. De Noël-Saint-Martin à Rhuis
- Travail projectuel sur l'espace public et/ou privé du château et jardins du domaine de Roberval à la confluence des quatre vallons de Roberval, prise en considération du rôle structurant de l'ancien parc du château dans le paysage (projet aujourd'hui oublié) Mise en exergue de son positionnement fédérateur dans l'enchaînement de paysages De Noël-Saint-Martin à l'Oise, château de Roberval
- Ouverture des fonds de vallon, détournement des lisières aujourd'hui mises à distance par des peupleraies non entretenues, défrichements ponctuels y compris le long de l'A1, valorisation, débouché sur la vallée dégagée. Considérer le vallon comme une pénétrante dans la géographie physique du massif. Roberval
- Mettre en œuvre à l'échelle du paysage, une composition globale intégrant digues et nouvelles berges du projet Entente/Oise-Aisne, mutualiser les étangs au sein d'un même territoire capable par son échelle et unité de traitement de requalifier ce paysage en attente, en libérant des qualités d'espaces naturels potentiels, en organisant les conditions de régénérations environnementales, en initiant des activités ouvertes sur la nature qui respectent la tranquillité du site.
- Dévoisement en lisière sud de la zone de loisirs de la route communale, travaux préservant l'unité et la sérénité d'un site affecté à la détente.
- Traitement fin dans le détail de dégagements visuels de type jardin tout le long de cet enchaînement : dans les parcours provenant de la forêt mais aussi en aval de la RD123 entre Moru et Pontpoint : bois des Ouches, bois de la Folie Roffiac, bois Pinson : dégagement des sous bois, défrichements ponctuels, élévation des couronnes.
- Dessin parcellaire structurant la zone artisanale et traitement des allées et de la berge
- Restauration des espaces patrimoniaux considérés comme fédérateurs : l'Évêché, SainPierre de Pontpoint, parc du domaine de Roberval et attention particulièrement portée aux espaces extérieurs
- organiser de manière pondérée et raisonnée, l'accessibilité à des pans entiers de paysages occultés, couronne des bords de l'Oise au nord des étangs de Pontpoint et darse sur l'Oise.
- Réfléchir à l'accroche urbaine de cet ensemble de cheminements continués, depuis l'église de Pont-sainte-Maxence, promenade du cimetière jusqu'à Saint-pierre de Pontpoint au sud, allée royale, cheminements portés par le ru Traxin, chemin de hallage en continuité des berges urbaines des chemins creux du coteau de Pontpoint aux berges.

Les points durs :

- Hypothèse de franchissement de l'Oise entre Sarron et l'Évêché et Beaurepaire.
- Entretien des cheminements qui doit être évalué en fonction des équilibres financiers des outils touristiques à mettre en place.
- Hypothèse de croiser au niveau de la sablière de la ZA de Moru/Pontpoint les circulations liées à l'entreprise et les cheminements des bords de l'Oise y compris passage sous l'A1
- Maintien de l'agriculture et pérennisation des exploitations
- Restauration des espaces patrimoniaux considérés comme fédérateurs : l'Évêché, SainPierre de Pontpoint, parc du domaine de Roberval et attention particulièrement portée aux espaces extérieurs